

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 19 Septembre 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

A ce jour, uniquement 1 attestation municipale de mise à disposition des installations

La commission

- souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
- conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications règlementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2022-2023.

Les Calendriers des Championnats D1 et D2 sont établis et publiés sur Footclub et sur le site du District.

(A ce jour, il y a sous réserve des dossiers en cours 9 équipes et 1 exempt en D1 et 10 en D2)

Les compétitions débiteront durant la semaine du 26 septembre au 02 octobre prochain

FUTSAL D2

551095 : CITOYEN DU MONDE – Futsal D2

Courriel de CITOYEN DU MONDE, informant que ses équipes R3 et D2 joueront à domicile en alternance le samedi à 14h. Modification prise en compte et effectuée sur Footclub.

Courrier de PARIS-IDF COMPETITIONS : Coupe Nationale Futsal

1^{er} tour semaine du 19 au 25 septembre 2022

2^{ème} tour semaine du 03 au 09 octobre, entrée des clubs R2 – R3 et des 38 clubs de District exempts du

1^{er} tour

3^{ème} tour semaine du 17 au 23 octobre, 4^{ème} tour semaine du 14 au 20 novembre entrée des clubs de R1.